



BULLETIN DE SAINT-GEORGES

n° 363 · Mai 2024

www.eglisesaintgeorges.com secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr



Abbé Laurent SPRIET	Recteur	06 14 18 07 61	l.spriet@lyon.catholique.fr
Abbé Laurent GUIMON	Chapelain	06 98 10 40 10	l.guimon@lyon.catholique.fr
Abbé Matthieu GRENIER	Chapelain	06 59 39 89 92	mgrenier85@gmail.com
Abbé Clément ANOUIL	Séminariste	06 98 74 03 99	clement071@live.fr
Frère Sébastien GRATREAUD		06 50 77 98 33	freresebastieng@gmail.com

Maison Sainte-Blandine (MSB), 12 bis rue Sala 69002 Lyon. Téléphone : 04 72 77 07 90

Le mariage : ce grand mystère !

Nous n'avons pas attendu l'Incarnation du Verbe éternel pour voir apparaître le mariage dans l'Histoire de l'humanité. Depuis nos premiers parents, l'institution du mariage existe en raison de la complémentarité des sexes voulue par le Seigneur. Le mariage est, par nature, un amour indissoluble en raison du caractère radical de l'amour humain : il n'est pas possible d'aimer à moitié ou pour un temps seulement. L'amour est totalisant. L'amour humain est nécessairement unique (ni polygamie, ni polyandrie), fidèle, indissoluble et ouvert à la transmission d'une ou de plusieurs nouvelles vies.

En revanche, l'Esprit-Saint nous révèle à travers une épître de saint Paul que le mariage peut être aussi un sacrement et que ce sacrement est grand : « Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église » (Ep 5, 32).

Ceci n'est pas évident du tout. A première vue, le mariage semble n'être qu'une institution naturelle : l'alliance d'un homme et d'une femme afin de fonder une famille. En réalité, le Christ Seigneur a élevé le mariage naturel à la dignité de sacrement de telle sorte qu'entre un homme et une femme baptisés, le mariage devient un signe efficace de la grâce, un moyen de sanctification pour cheminer vers la vision de Dieu. Ainsi, les époux baptisés qui s'unissent par le lien sacré du mariage deviennent les signes visibles de l'amour du Christ pour l'Église. C'est le mystère auquel ils participent, et c'est leur mission que de devenir témoins, aux yeux du monde, de cet amour inconditionnel et infini de Jésus pour son épouse, l'Église.

A cause de "la dureté du cœur" (cf. Mt 19, 8), dont nous héritons par le péché originel, le sacrement de mariage apparaît comme une très grande bonne nouvelle ! En effet, le Seigneur Jésus vient au-devant des époux baptisés afin de les enrichir de sa grâce, de sa force, pour les aider à porter ensemble toutes les joies et les peines tant de la vie d'époux que de parents (s'Il leur fait la grâce de transmettre la vie naturellement ou de l'accueillir

Textes à méditer en lien avec l'édito

La Parole de Dieu

Ep 5 :

«Oui, cherchez à imiter Dieu, puisque vous êtes ses enfants bien-aimés. Vivez dans l'amour, comme le Christ nous a aimés et s'est livré lui-même pour nous, s'offrant en sacrifice à Dieu, comme un parfum d'agréable odeur. Comme il convient aux fidèles la débauche, l'impureté sous toutes ses formes et la soif de posséder sont des choses qu'on ne doit même plus évoquer chez vous ;

pas davantage de propos grossiers, stupides ou scabreux – tout cela est déplacé – mais qu'il y ait plutôt des actions de grâce. Sachez-le bien : ni les débauchés, ni les dépravés, ni les profiteurs – qui sont de vrais idolâtres – ne reçoivent d'héritage dans le royaume du Christ et de Dieu ; ne laissez personne vous égarer par de vaines paroles. Tout cela attire la colère de Dieu sur ceux qui désobéissent. N'ayez donc rien de commun avec ces gens-là. Autrefois, vous étiez ténèbres ; maintenant, dans le Seigneur, vous êtes lumière ; conduisez-vous comme des enfants de lumière (...) et sachez reconnaître ce qui est capable de plaire au Seigneur. (...) Par respect pour le Christ, soyez soumis les uns aux autres ; les femmes, à leur mari, comme au Seigneur Jésus ; car, pour la femme, le mari est la tête, tout comme, pour l'Église, le Christ est la tête, lui qui est le Sauveur de son corps. Eh bien ! puisque l'Église se soumet au Christ, qu'il en soit toujours de même pour les femmes à l'égard de leur mari. Vous, les hommes, aimez votre femme à l'exemple du Christ : il a aimé l'Église, il

par l'adoption). Le Christ vient au secours des époux. Quelle joie pour les époux !

Ainsi, la vocation naturelle au mariage n'est pas un chemin de sainteté "au rabais". C'est une vocation sainte et grande. Un authentique chemin de don désintéressé de soi à notre prochain. Les papes du XXème siècle ont voulu donner des exemples de saints époux qui se sanctifient ensemble dans et par le mariage. Nous avons d'ores et déjà les saints époux Martin (parents de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus), les saints époux Ulma (martyrs du nazisme) et les bienheureux époux Quattrocchi.

Tous les époux sont appelés à la sainteté dans le mariage. Le Christ Jésus les en rend capables. Il change "l'eau" de leur amour humain en "vin" de la charité conjugale. Fortifiés par les grâces sacramentelles du mariage, les époux peuvent non seulement persévérer dans l'amour mais devenir des modèles de sainteté : de don de soi, de pardon, de persévérance, de service mutuel, de dévouement inlassable. Car « il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime » (Jn 15, 13).

Abbé Laurent Spriet +

s'est livré lui-même pour elle, afin de la rendre sainte en la purifiant par le bain de l'eau baptismale, accompagné d'une parole ; il voulait se la présenter à lui-même, cette Église, resplendissante, sans tache, ni ride, ni rien de tel ; il la voulait sainte et immaculée. C'est de la même façon que les maris doivent aimer leur femme : comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. Jamais personne n'a méprisé son propre corps : au contraire, on le nourrit, on en prend soin. C'est ce que fait le Christ pour l'Église, parce que nous sommes les membres de son corps. Comme dit l'Écriture : À cause de cela, l'homme quittera son père et sa mère, il s'attachera à sa femme, et tous deux ne feront plus qu'un. Ce mystère est grand : je le dis en référence au Christ et à l'Église. Pour en revenir à vous, chacun doit aimer sa propre femme comme lui-même, et la femme doit avoir du respect pour son mari.

Le Magistère de l'Église

CEC 1603 La vocation au mariage est inscrite dans la nature même de l'homme et de la femme, tels qu'ils sont issus de la main du Créateur. Le mariage n'est pas une institution purement humaine, malgré les variations nombreuses qu'il a pu subir au cours des siècles, dans les différentes cultures, structures sociales et attitudes spirituelles. Ces diversités ne doivent pas faire oublier les traits communs et permanents. Bien que la dignité de cette institution ne transparaît pas partout avec la même clarté (cf. GS 47, § 2), il existe cependant dans toutes les cultures un certain sens pour la grandeur de l'union matrimoniale.

CEC 1606 Tout homme fait l'expérience du mal, autour de lui et en lui-même. Cette expérience se fait aussi sentir dans les relations entre l'homme et la femme. De tout temps, leur union a été menacée par la discorde, l'esprit de domination, l'infidélité, la jalousie et par des conflits qui peuvent aller jusqu'à la haine et la rupture.

CEC 1607 Selon la foi, ce désordre que nous constatons douloureusement, ne vient pas de la nature de l'homme et de la femme, ni de la nature de leurs relations, mais du péché. Rupture avec Dieu, le premier péché a comme première conséquence la rupture de la communion originelle de l'homme et de la femme. Leurs relations sont distordues par des griefs réciproques (cf. Gn 3, 12) ; leur attrait mutuel, don propre du créateur (cf. Gn 2, 22), se change en rapports de domination et de convoitise (cf. Gn 3, 16 b) ; la belle vocation de l'homme et de la femme d'être féconds, de se multiplier et de soumettre la terre (cf. Gn 1, 28) est grevée des peines de l'enfantement et du gagne-pain (cf. Gn 3, 16-19).

CEC 1608 Pourtant, l'ordre de la création subsiste, même s'il est gravement perturbé. Pour guérir les blessures du péché, l'homme et la femme ont besoin de l'aide de la grâce que Dieu, dans sa miséricorde infinie, ne leur a jamais refusée (cf. Gn 3, 21). Sans cette aide, l'homme et la femme ne peuvent parvenir à réaliser l'union de leurs vies en vue de laquelle Dieu les a créés " au commencement ".

CEC 1609 Dans sa miséricorde, Dieu n'a pas abandonné l'homme pécheur. Les peines qui suivent le péché, les douleurs de l'enfantement (cf. Gn 3, 16), le travail " à la sueur de ton front " (Gn 3, 19), constituent aussi des remèdes qui limitent les méfaits du péché. Après la chute, le mariage aide à vaincre le repliement sur soi-même, l'égoïsme, la quête du propre plaisir, et à s'ouvrir à l'autre, à l'aide mutuelle, au don de soi.

CEC 1611 En voyant l'Alliance de Dieu avec Israël sous l'image d'un amour conjugal exclusif et fidèle (cf. Os 1-3 ; Is 54 ; 62 ; Jr 2-3 ; 31 ; Ez 16 ; 23), les prophètes ont préparé la conscience du Peuple élu à une intelligence approfondie de l'unicité et de l'indissolubilité du mariage (cf. Mt 2, 13-17). Les livres de Ruth et de Tobie donnent des témoignages émouvants du sens élevé du mariage, de la fidélité et de la tendresse des époux. La Tradition a toujours vu dans le Cantique des Cantiques une expression unique de l'amour humain en tant qu'il est

reflet de l'amour de Dieu, amour " fort comme la mort " que " les torrents d'eau ne peuvent éteindre " (Ct 8, 6-7).

CEC 1613 Au seuil de sa vie publique, Jésus opère son premier signe – à la demande de sa Mère – lors d'une fête de mariage (cf. Jn 2, 1-11). L'Église accorde une grande importance à la présence de Jésus aux noces de Cana. Elle y voit la confirmation de la bonté du mariage et l'annonce que désormais le mariage sera un signe efficace de la présence du Christ.

CEC 1614 Dans sa prédication, Jésus a enseigné sans équivoque le sens originel de l'union de l'homme et de la femme, telle que le Créateur l'a voulue au commencement : la permission, donnée par Moïse, de répudier sa femme, était une concession à la dureté du cœur (cf. Mt 19, 8) ; l'union matrimoniale de l'homme et de la femme est indissoluble : Dieu lui-même l'a conclue : " Que l'homme ne sépare donc pas ce que Dieu a uni " (Mt 19, 6).

CEC 1615 Cette insistance sans équivoque sur l'indissolubilité du lien matrimonial a pu laisser perplexe et apparaître comme une exigence irréalisable (cf. Mt 19, 10). Pourtant Jésus n'a pas chargé les époux d'un fardeau impossible à porter et trop lourd (cf. Mt 11, 29-30), plus pesant que la Loi de Moïse. En venant rétablir l'ordre initial de la création perturbé par le péché, il donne lui-même la force et la grâce pour vivre le mariage dans la dimension nouvelle du Règne de Dieu. C'est en suivant le Christ, en renonçant à eux-mêmes, en prenant leurs croix sur eux (cf. Mc 8, 34) que les époux pourront " comprendre " (cf. Mt 19, 11) le sens originel du mariage et le vivre avec l'aide du Christ. Cette grâce du Mariage chrétien est un fruit de la Croix du Christ, source de toute vie chrétienne.

CEC 1617 Toute la vie chrétienne porte la marque de l'amour sponsal du Christ et de l'Église. Déjà le Baptême, entrée dans le peuple de Dieu, est un mystère nuptial : il est, pour ainsi dire, le bain de noces (cf. Ep 5, 26-27) qui précède le repas de noces, l'Eucharistie. Le Mariage chrétien devient à son tour signe efficace, sacrement de l'alliance du Christ et de l'Église. Puisqu'il en signifie et

communiqua la grâce, le mariage entre baptisés est un vrai sacrement de la Nouvelle Alliance (cf. DS 1800 ; CIC, can. 1055, § 2).

CEC 1621 Dans le rite latin, la célébration du mariage entre deux fidèles catholiques a normalement lieu au cours de la Sainte Messe, en raison du lien de tous les sacrements avec le Mystère Pascal du Christ. Dans l'Eucharistie se réalise le mémorial de la Nouvelle Alliance, en laquelle le Christ s'est uni pour toujours à l'Église, son épouse bien-aimée pour laquelle il s'est livré. Il est donc convenable que les époux scellent leur consentement à se donner l'un à l'autre par l'offrande de leurs propres vies, en l'unissant à l'offrande du Christ pour son Église, rendue présente dans le sacrifice eucharistique, et en recevant l'Eucharistie, afin que, communiant au même Corps et au même Sang du Christ, ils " ne forment qu'un corps " dans le Christ (cf. 1 Co 10, 17).

CEC 1622 En tant que geste sacramentel de sanctification, la célébration liturgique du mariage doit être par elle-même valide, digne et fructueuse. Il convient donc que les futurs époux se disposent à la célébration de leur mariage en recevant le sacrement de pénitence.

" L'alliance matrimoniale, par laquelle un homme et une femme constituent entre eux une communauté de toute la vie, ordonnée par son caractère naturel au bien des conjoints ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants, a été élevée entre baptisés par le Christ Seigneur à la dignité de sacrement " (Code de droit canonique, can. 1055, § 1).

CEC 1626 L'Église considère l'échange des consentements entre les époux comme l'élément indispensable " qui fait le mariage " (CIC, can. 1057, § 1). Si le consentement manque, il n'y a pas de mariage.

CEC 1628 Le consentement doit être un acte de la volonté de chacun des contractants, libre de violence ou de crainte grave externe. Aucun pouvoir humain ne peut se substituer à ce consentement. Si cette liberté manque, le mariage est invalide.

CEC 1629 Pour cette raison (ou pour d'autres raisons qui rendent nul et non

avenu le mariage), l'Église peut, après examen de la situation par le tribunal ecclésiastique compétent, déclarer " la nullité du mariage ", c'est-à-dire que le mariage n'a jamais existé. En ce cas, les contractants sont libres de se marier, quitte à se tenir aux obligations naturelles d'une union antérieure.

CEC 1656 De nos jours, dans un monde souvent étranger et même hostile à la foi, les familles croyantes sont de première importance, comme foyers de foi vivante et rayonnante. C'est pour cela que le II^e Concile du Vatican appelle la famille, avec une vieille expression, " *Ecclesia domestica* " (Eglise domestique). C'est au sein de la famille que les parents sont par la parole et par l'exemple (...) pour leurs enfants les premiers hérauts de la foi, au service de la vocation propre de chacun et tout spécialement de la vocation sacrée.

La bienheureuse famille Ulma

Le 17 décembre 2022, notre Pape François a approuvé le décret concernant le martyre des époux Jozef et Wiktoria Ulma et de leurs 7 enfants tués par les nazis le 24 mars 1944 à Markowa en Pologne. Six enfants avaient entre 8 et 2 ans et le septième était encore dans le sein maternel. Dans la Pologne occupée par les nazis, les époux Ulma avaient accueilli une famille juive de 8 personnes (plus exactement 6 membres de la famille Szall et deux membres de la famille Goldman) en les cachant pendant un an et demi dans le grenier de leur ferme. Ils savaient qu'ils risquaient leur vie. Le matin du 24 mars 1944, à la suite d'une dénonciation, la police allemande a envahi la maison des Ulma, tuant successivement les juifs, les deux époux et leurs enfants.

SERVICES

Nous recherchons de bonnes volontés !

Nous recherchons des personnes
volontaires et bénévoles pour :

- Devenir parrain ou marraine de
confirmation d'un ou d'une
néophyte. Renseignements auprès
de l'abbé Spriet.

- S'engager dans l'association "La
jarre de Sarepta" au niveau local
et dans la communauté de Saint-
Georges. Contacter le secrétariat.

- Assurer un accueil à l'église en
semaine du lundi au vendredi
(hors vacances scolaires).
Contacter le secrétariat si vous
êtes volontaire.

- Faire du ménage à l'église une
fois par semaine ou de temps à
autres.

Mail:anne.pouliquencheneaux@h
otmail.fr

Nous vous remercions vivement !

Créons des groupes de "Rosaire vivant" pour prier en faveur des "Fraternités de disciples-missionnaires"

Téléchargez l'application "Rosario" sur votre smartphone et allez sur l'onglet "nouveau groupe", puis "groupe par paroisse", puis "archidiocèse de Lyon", puis "Paroisse d'Eglise Saint-Georges", puis "je confirme", puis "oui, je m'engage".

Mardi 7 mai : cours pratique de liturgie

pour apprendre à se servir de son Missel et pour apprendre à mieux participer à la Messe dominicale (ou en semaine) à l'église Saint-Georges. Cours de 20h30 à 22h au 12 bis rue Sala, par l'abbé Spriet.

Confessions de 20h30 à 22h le mardi 14 mai

Comme l'an dernier, l'abbé Spriet assure une permanence mensuelle de confessions un soir par mois à Saint-Georges

Adoration à l'église Saint-Georges

Vendredi 17 mai de 20h à 21h30

(Les Fraternités de Disciples Missionnaires y sont conviées si elles le souhaitent)

"Profession de foi" le dimanche 26 mai à 10h

Cette cérémonie est ouverte aux lycéens et aux étudiants, mais pas aux collégiens. Une retraite préparatoire sera organisée à la Maison Sainte-Blandine le mercredi 22 mai 2024 de 14h à 18h.

Pour s'inscrire : cf. Site de Saint-Georges, onglet "sacrements".

Récollections en vue des confirmations 2024

Cette année encore, pour les adultes, il y aura deux cérémonies de Confirmation : l'une le **dimanche de la Pentecôte à la Primatiale** et l'autre le **samedi 25 mai à 10h à l'église Saint-Nizier** avec Mgr Patrick Le Gal. Les enfants seront confirmés le samedi 25 mai également.

Les **confirmands de la Primatiale** sont invités à une retraite organisée par le diocèse le **samedi 4 mai** au collège – lycée St Thomas d'Aquin à Oullins (70 bis, rue du Perron 69600 Oullins-Pierre Bénite).

Les **confirmands de Saint-Nizier** sont invités à une retraite organisée par les abbés de Saint-Georges à la « Basilique de Fourvière » :

- les **10 et 11 mai** pour les enfants et les jeunes (9h00 à 16h30 le vendredi et de 9h à midi le samedi),

- et, pour les adultes : une journée de retraite seulement le **11 mai** à la Basilique de Fourvière (de 9h à 16h).

Par ailleurs, une **rencontre** aura lieu pour les personnes qui vont recevoir le sacrement de la confirmation le samedi 25 mai (uniquement pour ces personnes) **avec Mgr Le Gal le jeudi 16 mai** à 17h pour les enfants de 10 à 15 ans, et à 18h pour les jeunes et adultes de 16 ans et plus. Le lieu de cette rencontre sera la « salle Gerlier » à la « Maison Saint-Jean-Baptiste », 6 avenue Adolphe Max, Lyon 5.

Les personnes qui seront confirmées à Saint-Nizier recevront une cape blanche prêtée par l'église Saint-Georges (pour rappeler leur baptême).

21 "Fraternités de disciples-missionnaires"

En ce mois de mai c'est une Messe ou une adoration eucharistique suivie d'un repas que vont vivre les FDM. Le **6 juin** au soir il y aura un enseignement à l'église suivi d'un repas en commun.

Rendons grâce et prions pour que les fruits soient abondants.

Camps pour jeunes adultes

Venez mettre l'évangélisation au cœur de votre été ! Les missionnaires de la Miséricorde vous proposent des camps d'été vous former en vue de témoigner de votre foi. Ces camps permettent de goûter le bonheur de la mission, la beauté de la liturgie en forme extraordinaire et la joie de la louange.

- **Le camp Caritas** s'adresse aux célibataires de 23 ans et plus, et aux couples. Le camp a lieu du dimanche 18 au vendredi 23 août 2024, près de Toulon. Pour les familles, les enfants seront accueillis de 0 à 12 ans, avec des activités adaptées à chaque tranche d'âge. <https://misericordedivine.fr/activites/camp-caritas/>

- **Le camp Spes** s'adresse aux étudiants et jeunes professionnels, à partir de 18 ans. Il a lieu du mercredi 14 au vendredi 23 août 2024, au domaine de la Castille (83). Une version courte ouverte aux plus de 23 ans du 18 au 23 août. Le thème approfondi durant le camp, en plus de la formation à la mission est « Le mystère d'Israël : histoire sainte, théologie des religions, géopolitique ». <https://misericordedivine.fr/activites/camp-spes/>

Pèlerinage de la Pentecôte

- **Chapitre anges gardiens** : cf. Site de ND de Chrétienté et le programme du week-end dans les annonces hebdomadaires électroniques.
- **Pèlerinage local le lundi de Pentecôte dans la vallée d'Azergues**, contact : cb.drecourt@gmail.com

Présentation du voyage en Arménie avec "SOS Chrétiens d'Orient"

par l'Abbé Laurent Guimon, **jeudi 23 mai**, à 15h à la MSB, 1er étage - Pour tous !

Volontaires "sécurité" pour la Fête-Dieu : 2 juin après-midi

Si vous voulez vous porter volontaires pour assurer la sécurité aux abords de la procession diocésaine de la Fête-Dieu entre l'église Saint-Georges (départ à 16h) et l'église Saint-Nizier, merci d'envoyer un mail à : houds.500@gmail.com

Pèlerinage à Cotignac (avec l'abbé Guimon)

- **Pour les femmes (mariées ou non)** : les 7, 8 et 9 juin 2024
contact: zelie.cotignac@gmail.com
- **Pour les hommes**: les 5, 6 et 7 juillet 2024
contact: cotignac.stgeorges@gmail.com

Camps d'été pour jeunes garçons organisés par les "Missionnaires de la miséricorde divine"

Camp Saint Michel : Un camp sous tente de 80 garçons de **8 à 12 ans** : ce camp a pour but de faire passer aux enfants de très belles vacances, dans un esprit chrétien. Proche du système scout, il en a aussi les structures et le mode de fonctionnement tout en gardant son propre esprit et sa propre dynamique. Quand ? du samedi 6 juillet au dimanche 21 juillet 2024. Où ? sur la commune du Blanc (36 300).

Camp Jean Paul II : Camp pour une trentaine de jeunes garçons de **13 à 17 ans** sous tente. Ce camp est une aventure s'inspirant à la fois du scoutisme et du patronage. Le but est de devenir de vrais hommes et de bons chrétiens. Quand ? du samedi 6 juillet au dimanche 21 juillet 2024. Où ? sur la commune du Blanc (36 300).

Informations, inscriptions : rendez-vous sur misericordedivine.fr, rubrique «activités».

Recherche de chefs !

Le camp Saint Michel, une gigantesque aventure avec 84 garçons de 7 à 12 ans, organisé par les missionnaires de la Miséricorde, a besoin de bonnes volontés entre le 1er au 22 juillet près du Blanc (36000). Les jeunes adultes (âgés de plus de 18 ans) sont les bienvenus pour aider à construire les installations, encadrer les enfants, organiser le spectacle final - pour la durée qui leur est possible. <https://misericordedivine.fr/activites/camp-st-michel/>

Le camp Saint Jean Paul II, organisé par les missionnaires de la Miséricorde, se déroule du 6 au 21 juillet près du Blanc (36000). Il propose un camp de vacances inspiré du scoutisme pour adolescents de 13 à 17 ans. <https://misericordedivine.fr/activites/camp-jp2/>

Pèlerinage "paroissial" le samedi 28 septembre à Paray-le-Monial

Au sanctuaire du Sacré-Cœur de Paray-le Monial, un jubilé est célébré du 27 décembre 2023 au 27 juin 2025, pour fêter les 350 ans des apparitions de Jésus à sainte Marguerite-Marie.

Passer la Porte jubilaire, c'est entrer dans le Cœur de Jésus pour être renouvelé en profondeur dans notre vie de baptisé et lui rendre amour pour amour. À l'occasion de ce jubilé, Dieu manifeste sa miséricorde, notamment en accordant gratuitement une indulgence plénière aux pèlerins qui se seront préparés. Un bus (au moins) sera affrété pour nous permettre de réaliser ce pèlerinage : **réservez la date dès maintenant**. Merci !

Pèlerinage à ND de Guadalupe (Mexique) du 27 janvier au 6 février 2025

Le sanctuaire marial de Notre-Dame de Guadalupe : la Sainte Vierge est apparue en 1531 à Juan Diego en laissant son image imprimée sur son pancho. Onze jours pour découvrir le Mexique, les cultures anciennes Maya et Aztèques, l'histoire de l'évangélisation avec Notre Dame de Guadalupe et des Cristeros. Accompagné par l'abbé Laurent Guimon. Programme sur demande au secrétariat.

Inscriptions : se rendre sur le site www.odeia.fr, cliquer sur le bouton ESPACE DEDIE, insérer en majuscules le mot de passe : GEORGÈS. Règlement par CB sur site sécurisé de l'acompte de 40%.

Pourquoi choisir la quête prélevée ?

- 1) Pour vous simplifier la vie : plus besoin d'avoir de la monnaie dans vos poches.
- 2) Si vous payez des impôts : vous pouvez donner davantage en bénéficiant des déductions fiscales en vigueur (cf. infra).
- 3) Saint-Georges peut anticiper son budget, en comptant sur des entrées d'argent régulières qui facilitent la gestion de sa trésorerie.
- 4) C'est une façon discrète et efficace de donner à la quête.

Comment se lancer ?

La quête prélevée c'est un prélèvement automatique sur votre compte bancaire. C'est très facile à mettre en place.

Il suffit d'aller ici : <https://www.donnons-lyon.catholique.fr/quetes-et-ceremonies/>, ensuite sur le côté droit de la page, vous tapez le code postale "69005" puis vous sélectionnez "église Saint-Georges" et vous vous laissez guider.

Si vous êtes imposable, quelles sont les avantages ?
Grâce à la quête prélevée, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 75 % du montant de votre don jusqu'à 554 € puis 66 % au-delà, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Cela vous permet par exemple de donner 480 € par an (soit 40 € par mois) pour un coût réel de 120 € après déduction fiscale. Si vous payez des impôts, il est donc possible de donner environ trois fois plus sans que cela ne coûte plus !

Vous recevrez un reçu fiscal du montant des sommes prélevées. Tous les diocèses de France ne bénéficient pas de cet avantage. Profitez-en ici à Lyon. Avec la quête prélevée : tout le monde est gagnant.

GROUPE « PRIÈRE DES MAMANS »

Le groupe s'adresse aux mères de famille (aux grands-mères également) qui veulent prier pour leurs enfants (et petits enfants) afin de demander leur sanctification dans un monde difficile (internet, réseaux sociaux, athéisme, pornographie, etc...), et/ou demander leur guérison (enfants malades). Le groupe se réunit une (ou deux) fois par mois à la Maison Sainte Blandine (1er étage). Ce temps de prière est suivi d'un moment convivial autour d'une tasse de thé.

Prochaine réunion le **jeudi 2 mai** à 15h à la MSB puis le **13 juin**. (pas de réunion en juillet et août)

Renseignements et inscription auprès du secrétariat : secretariatsaintgeorges@lyon.catholique.fr

Confirmations 2024

Les inscriptions sont closes.

Merci de contacter l'abbé Spriet pour vous inscrire pour les confirmations 2025.

Retraite de Saint-Ignace en juillet 2024

Les abbés Spriet et Dubrule prêcheront les "Exercices spirituels" du mardi 9 à 10h au samedi 13 juillet 2024 à 15h30 à Rochefort-du-Gard (30), sanctuaire Notre-Dame de Grâce (cf. site de Saint-Georges, rubrique "retraites")

Inscriptions : abbespriet@gmail.com

« MOIS DE MAI, MOIS DE MARIE »

« Notre pensée se tourne aujourd'hui vers la très Sainte Vierge Marie, que la piété populaire de l'Eglise honore d'une façon particulière pendant le mois de mai. Et ce mois, où le printemps de la nature s'unit au printemps religieux qui devrait fleurir dans nos âmes en contemplant et en vénérant la plus belle fleur de l'humanité rachetée par le Christ, nous ne voudrions pas qu'il se termine sans renouveler notre dévotion envers Marie, la Vierge Mère du Christ et notre Mère spirituelle.

(..) La Sainte Vierge est tout entière du Christ: elle est de lui, pour lui, avec lui. Nous ne pouvons, ne serait-ce qu'un

instant, oublier cette autre relation qui définit Marie, Mère de Jésus, vivifiée par sa parole et vivant d'elle, associée à sa passion. Cette relation explique toutes ses prérogatives, toute sa grandeur, tous les titres qu'elle a à notre vénération sans borne, à notre amour, à notre confiance. (...)

Aucune créature humaine n'a été plus proche du Christ, plus sienne et plus comblée de sa grâce; aucune n'a été aussi unie au Christ que Marie sa Mère, et aucune n'a été aussi aimée du Christ que celle qui l'engendra virginale par l'action du Saint-Esprit, Celle qui accueillit sa parole avec ce fiat par lequel se trouve marquée toute la vie de la Sainte Vierge, Celle qui participa volontairement à tout le mystère de salut du Christ. Personne n'eut autant de foi dans le Christ « bienheureuse Celle qui a cru » (Lc 1, 45, etc). Personne n'eut, autant qu'elle, confiance dans la bonté agissante de Jésus (cf. Jn 2, 5). Personne, il est facile de le croire, n'eut autant d'amour pour le Christ que sa Mère, non seulement à cause du lien unique qui unit toujours une mère au fruit de ses entrailles, mais aussi à cause de la charité de l'Esprit-Saint qui fut en elle le principe aimant et vivifiant de sa divine maternité, qui l'associa à la passion de son Fils, et qui à la Pentecôte emplit son cœur au point de faire d'elle la Mère spirituelle de l'Eglise naissante, et même la Mère de l'Eglise tout au long des siècles, cette Eglise à laquelle nous appartenons. Et nous sommes heureux de pouvoir lui donner le titre qu'elle prophétisa pour elle-même. « Toutes les nations me diront bienheureuse » (Lc 1, 48). Oui, bienheureuse es-tu, Marie, à qui nous avons eu le bonheur immérité d'attribuer explicitement le titre que les siècles chrétiens t'ont toujours reconnu, non dans l'ordre sacramentel, cause de la grâce, mais dans l'ordre de la communion expansive qui est propre au Corps mystique, dans l'ordre de la charité et de la grâce : le titre de « Mère de l'Eglise ».

Et ainsi notre culte marial, christocentrique, prend une dimension ecclésiale. Le Concile (Vatican II), en rappelant l'une des louanges les plus hautes et les plus caractéristiques que lui attribuèrent les Pères — parmi lesquels Nous rappelons volontiers saint Ambroise (dans Lc 2, 7; P.L., XV, 1555) — voit en Marie la figure de l'Eglise et l'exemple éminent des vertus chrétiennes fondamentales, la foi spécialement et l'obéissance à la volonté divine (cf. *Lumen gentium* n. 63), la première à coopérer « à la naissance et à l'éducation » des frères du Christ avec « son amour maternel » (ibid.), « signe d'espérance assurée et de consolation devant le Peuple de Dieu en pèlerinage, en attendant le jour du Seigneur » (ibid n. 68).

Saint Paul VI, audience générale du 29 mai 1968

QUÊTES IMPÉRIÉES DU MOIS :

12 mai : pour les Moyens de communication sociale (universelle) - partielle

Une quête "totale" : tout est reversé au diocèse. Une quête "partielle" : 30% du montant total est reversé au diocèse.



MISSEL POUR LES FIDELES

Des missels sont en vente à la sacristie (pour enfants, pour adultes)

OFFRANDE DE MESSES

(Cf. Site internet pur les explications, onglet "dons")

Messe : 18€
Neuvaine : 180€

À vos agendas !

Catéchisme (CP à CM2) : les mercredis de 9h30 à 11h à la MSB (hors vacances scolaires). Inscriptions sur place.

Collégiens et Lycéens : Cours tous les mercredi (hors vacances scolaires) à 17h30 pour les collégiens avec le frère Sébastien, le séminariste Grégoire, et l'abbé Grenier, et cours tous les 15 jours pour les lycéens avec l'abbé Spriet de 18h à 19h.

Etudiants et jeunes pros :

1. **Rosaire Vivant des jeunes :** apprendre à prier le chapelet et se former. Contact : Abbé Spriet.
2. **Misericordia :** Contact : Arnaud Freismuth 06 85 56 73 26 - arnaudfreismuth@gmail.com
3. **Groupe Saint Jean-Paul II (jeunes célibataires de plus de 35 ans) :** Cf. Annonces hebdomadaires de Saint-Georges.

Catéchumènes (adultes demandant le baptême) ou adultes désirant revoir toutes les bases du catéchisme en un an : chaque mercredi de la période scolaire de 20h30 à 22h avec l'abbé Laurent Guimon. Cours aussi dispensé par YouTube pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — lien privé, pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Néophytes (adultes récemment baptisés) ou « recommençants » : un mercredi sur deux avec l'abbé Spriet de 20h30 à 22h. Cours aussi enregistré pour ceux qui ne peuvent pas être présents sur place — pensez à vous inscrire auprès du secrétariat.

Catéchisme pour adultes : **lundi 6 mai** de 20h30 à 22h avec l'abbé Spriet. Cette année : le Credo (1ère partie du Catéchisme de l'Eglise Catholique).

A la découverte de la Bible : avec l'abbé Laurent Guimon. Thème de l'année 2023-2024 : Histoire et Géographie du Nouveau Testament

- Les 3 années de vie publique du Christ
- Les Actes des Apôtres
- Les voyages de Saint Paul
- Les lieux d'évangélisation des Apôtres
- La fondation et les séparations des Eglises Orientales

Une fois par mois le même cours est fait le jeudi soir de 20h30 à 21h30 et le vendredi après-midi de 15h à 16h à la Maison Sainte Blandine :

8° cours : Jeudi 16 mai / Vendredi 17 mai

Initiation pratique sur la liturgie de la messe : Pour apprendre à participer à la Messe et à suivre la liturgie dans son missel. Prochain cours de l'année le **lundi 1er avril** à 20h30.

Soirée jeunes couples (moins de 5 ans de mariage) : le **mardi 8 mai** à 20h à la MSB. Cf. Site de Saint-Georges.

Foyers "Domus Christiani" : www.domus-christiani.fr. Et cf. Site de Saint-Georges.

Groupe saint Joseph : groupe d'époux éprouvés, par une séparation, un divorce, un procès en nullité de mariage, etc. L'objectif est de soutenir ces personnes, et qu'elles s'apportent mutuellement une aide fraternelle. Une rencontre par mois à la MSB. Le premier vendredi du mois. Contact : Capucine Maire : capucinemaire@gmail.com.

Conférence Saint-Vincent de Paul : pour visiter à domicile les personnes isolées. Contact : Matthieu Sautel, 06 80 96 44 12, matthieu.sautel@gmail.com.

Ecoute Post-IVG : Chaque mois, une équipe composée d'une écoutante, d'une psychologue, d'un médecin et d'un prêtre (abbé Spriet) accueille, écoute et accompagne à Lyon des femmes ayant connu un avortement. Parlez-en autour de vous. Contact : parolepostivglyon@gmail.com








































































"Garde d'honneur" Année du Sacré-Coeur



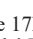
Heure d'adoration et de réparation chaque premier vendredi du mois à l'église après la messe de 18h30. Inscriptions : madame Christine de Pazzis cdepazzis@neuf.fr ; renseignements : <https://www.gardedhonneurdusacrecoeur.org/>

Carnet de famille

Baptêmes	Le 21 avril d'Aurore GREGOIRE fille de Vianney et Sixtine née DULLIN Le 21 avril de Paul DESMARET fils de Jérémy et Léa née BODEAU
Mariages	Le 27 avril de Pierre SAUTEL et Geneviève SAVARY DE BEAUREGARD à Saint-Amand-Montrond (Cher)
Obsèques	Le 5 avril de Étienne COUVERT rappelé à Dieu le 30 mars 2024

Mai 2024

Date	Fête	Activités	
Mercredi 1er mai	Saint Joseph Artisan	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Messe des jeunes avec Mgr de Germay à 19h à la Primatiale	  
Jeudi 2	St Athanase, évêque, confesseur et docteur	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Groupe "Prières des mamans" à 15h à la MSB	  
Vendredi 3 <i>1er du mois</i>	De la férie	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Adoration de 19h30 à 23h - Soirée Oeuvres de Miséricorde - Confessions de 19h30 à 22h (LG)	  
Samedi 4 <i>1er du mois</i>	Sainte Monique, veuve	Messes à 9h (LS) et 11h (MG) en rite lyonnais Retraite des confirmands adultes (Primatiale) à Oullins	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 5 mai	5ème dimanche après Pâques	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 6	De la Férie	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Catéchisme pour adultes (CEC)	  
Mardi 7	St Stanislas, évêque et martyr	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Cours pratique de la Liturgie à 20h30 à la MSB (LS)	  
Mercredi 8	Vigile de l'Ascension	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 - Catéchumènes à 20h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 - Rencontre Jeunes Couples	  
Jeudi 9	Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Vendredi 10	St Antonin, évêque et confesseur	Messe à 18h30 (LG) Retraite des confirmands enfants (St Georges)	  
Samedi 11	St Philippe et St Jacques, apôtres	Messe à 9h (MG) en rite lyonnais - Pas de messe à 11h Retraite des confirmands enfants et adultes (St Georges)	Pas de confessions ni de chapelet
Dimanche 12 mai	Solennité de Ste Jeanne d'Arc, patronne secondaire de la France	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 13	St Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS) Rosaire vivant des jeunes à 19h15	  
Mardi 14	De la Férie	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG) Confessions de 20h30 à 22h (Abbé Spriet)	  
Mercredi 15	St Jean-Baptiste de la Salle, confesseur	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Catéchumènes et néophytes à 20h30 - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  Pas de chapelet
Jeudi 16	St Ubald, évêque et confesseur	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG) Cours sur la Bible n°8 à 20h30 - Evangélisation à 20h Rencontre des confirmands avec Mgr Le Gal à 17h et 18h (Salle Gerlier)	  
Vendredi 17	St Pascal Baylon, confesseur	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Cours sur la Bible n°8 à 15h - Heure de la Miséricorde à 15h - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Adoration de 20h à 21h30 (FDM)	  
Samedi 18	Vigile de la Pentecôte	Messes à 9h (LS) et 11h (LG) en rite lyonnais	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 19 mai	Dimanche de la Pentecôte	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 Adoration à 16h30, vêpres à 17h45 Confirmations par Mgr de Germay à 16h à la Primatiale (adultes)	
Lundi 20	Lundi de la Pentecôte	Messe à 18h30 (LG) Pèlerinage des Anges Gardiens dans la vallée d'Azergue	  
Mardi 21	Mardi de la Pentecôte	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Mercredi 22	Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30- Catéchumènes à 20h30- Ecoute Post-IVG - Accueil St Martin de 19h30 à 21h30 Retraite des Professions de Foi à la MSB de 14h à 18h	  
Jeudi 23	Jeudi de la Pentecôte	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)- Présentation du voyage en Arménie avec "SOS Chrétiens d'Orient" par l'Abbé Laurent Guimon. Jeudi 23 mai à 15h à la MSB.	  
Vendredi 24	Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 25	Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte	Messe à 9h (MG) en rite lyonnais - Pas de messe à 11h Confirmations par Mgr Le Gal à 10h à Saint-Nizier (enfants et quelques adultes)	Pas de confessions ni de chapelet
Dimanche 26 mai	Fête de la Très Sainte Trinité	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - Professions de Foi à 10h Adoration à 16h30, vêpres à 17h45	
Lundi 27	St Bède le Vénérable, confesseur et docteur	Messes à 9h (MG) et 18h30 (LS)	  
Mardi 28	St Augustin de Cantorbery, évêque et confesseur	Messes à 9h (LS) et 18h30 (LG)	  
Mercredi 29	Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge	Messes à 7h (MG), 9h (LS) et 18h30 (LG) Collégiens à 17h30 et lycéens à 18h - Catéchumènes et néophytes à 20h30- Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Jeudi 30	Fête-Dieu	Messes à 7h (LS) et 18h30 (MG)	  
Vendredi 31	Fête de Marie Reine	Messes à 7h (LG) 18h30 (LS) Accueil St Martin de 19h30 à 21h30	  
Samedi 1er juin <i>1er du mois</i>	Ste Angèle de Merici, vierge	Messes à 9h (LS) et 11h (LG) en rite lyonnais Retraite des premières communions à 9h à St Do	  Confessions de 9h45 à 10h30
Dimanche 2 juin	Solennité de la Fête-Dieu	Messes à 8h30, 10h, 12h et 18h30 - Premières communions à 10h Procession de la Fête Dieu à partir de Saint-Georges (16h)	

Légende :  confessions de 17h30 jusqu'à 18h15 (sauf horaire spécifié);  chapelet à 18h;  adoration de 17h00 à 18h15
LS : Abbé Laurent Spriet, LG : Abbé Laurent Guimon, MG : Abbé Mathieu Grenier

En cas de contradiction entre le bulletin et le site ou la lettre hebdomadaire, ce sont le site et la lettre hebdomadaire qui priment. Le bulletin est prévu un mois à l'avance : il ne peut pas tenir compte des aléas. Merci.